

Investir : une urgence absolue pour la France et l'Europe

Jean-Louis Levet

A l'heure où le gouvernement rend public son plan d'investissement, Jean-Louis Levet préconise des solutions résolument offensives pour un projet productif fondé sur une politique ambitieuse et massive de l'investissement, afin de mettre fin à l'affaiblissement continu de notre potentiel économique et humain.

*Investir : une urgence absolue pour la France et l'Europe, de Jean-Louis Levet.
Essai publié par la Fondation Jean-Jaurès, 08 juillet 2013*

Synthèse :

I - La situation économique et sociale en 2013-2014 : de nouveaux éléments clés à prendre en compte

Les fondements de notre économie reposent sur un paradigme dépassé, celui de la productivité à laquelle sont adossées des politiques publiques et une organisation administrative devenues inadaptées. Cette année, l'Europe devrait afficher une croissance très faible voire entrer en récession avec encore un peu plus de chômage. La défaillance du marché bancaire ne fait qu'illustrer le besoin latent d'une intervention publique pour injecter des capitaux dans l'économie française. La réussite du programme du gouvernement, dont on sait que la marge de manœuvre est étroite, sera liée d'abord au taux de croissance du PIB mais aussi à la mise en place de mesures originales d'accompagnement en faveur de l'investissement.

II - Investir : une nécessité vitale

L'insuffisance de l'investissement productif en France a entraîné un affaiblissement des capacités de production, au contraire de l'Allemagne qui a opéré des choix différents. La faiblesse de l'investissement productif et privé en R&D, la faiblesse des marges des entreprises et la faible efficacité du crédit impôt-recherche limitent le potentiel d'accélération de la croissance. A court terme, il faut régénérer notre tissu industriel dans ses dimensions les plus opérationnelles (organisations industrielles, équipements de production et bâtiments associés, formation continue du personnel, conditions de travail, engagement du personnel). A long terme, il faut mettre en œuvre des programmes de recherche visant à retrouver une production de qualité, compétitive et orientée vers un développement durable.

III - Une stratégie d'investissement ciblée géographiquement et sectoriellement

Sur le plan national, il faut mobiliser les territoires. La définition et la mise en œuvre sur deux décennies de grands projets territoriaux sur un partenariat Etat-collectivités territoriales constitueraient un levier puissant pour l'avenir de nos territoires.

Au plan international, il est nécessaire de faire de notre sphère d'influence potentielle un atout. Trois priorités géographiques d'investissement pourraient être mises en avant : l'Europe ; la Méditerranée ; l'Afrique et l'ex-Indochine.

Enfin, concernant les domaines d'activités, il conviendrait en tout premier lieu de s'appuyer sur nos atouts premiers et existants, les 85 pôles de technologies-clés identifiés par le ministère chargé de l'Industrie, les pôles de compétitivité, les dix filières industrielles. A ces outils s'ajoutent des intentions fortes dans le domaine productif : un plan « Ambition Bio 2017 », un plan national Robotique, une commission Innovation 2030, un plan d'investissement pour les dix ans qui viennent, un plan coordonné en faveur de l'innovation, la loi de programmation issue du débat national sur la transition énergétique.

Trois axes prioritaires en matière d'investissement doivent être développés. Le premier est celui envers la jeunesse, qui représente à la fois notre avenir et la génération qui souffre le plus. Il faut accroître les investissements dans le système éducatif, mieux orienter notre offre de formation et tisser des liens plus étroits entre écoles de commerce et écoles d'ingénieurs.

Le second axe est en faveur du social : il est impératif de développer des mesures d'investissement en matière sociale. Notre pays a un déficit de créativité et d'innovation lié à des rapports sociaux trop marqués par des organisations de travail hiérarchiques. La loi qui transpose l'accord national interprofessionnel mettra en œuvre certaines avancées.

Un troisième axe veut favoriser le changement de modèle économique. Transition énergétique, politique énergie-climat, croissance verte, réduction de notre dépendance aux hydrocarbures : voilà un champ privilégié pour créer des richesses sociales, industrielles et écologiques à long terme.

IV -Les grandes orientations d'une politique d'investissement et leurs modes opératoires

L'ensemble des mesures du Pacte de compétitivité et l'accord sur la flexibilité et la sécurité de l'emploi montrent qu'il est nécessaire de mobiliser un ensemble de leviers permettant de dépasser le débat entre compétitivité-prix et compétitivité hors-prix, de favoriser une démarche coopérative et une cohérence de l'action publique, et de créer des conditions plus favorables au dialogue social dans les entreprises. Quatre leviers sont fondamentaux et complémentaires : une politique fiscale claire et immédiatement incitative, l'orientation de l'épargne vers l'investissement, rééquilibrer les relations inter-entreprises, maîtriser le marché boursier, agir au niveau européen et mondial.

Conclusion : changer de braquet par l'investissement

Aborder une stratégie d'investissement dans ses différentes dimensions n'est pas chose aisée. Nous aurions pu faire le choix de nous cantonner à une approche géographique et sectorielle mais il convenait d'aborder la question du financement de l'investissement ou de l'environnement économique, social, financier, fiscal et monétaire favorable à l'investissement. Des marges de manœuvre existent pour cela, y compris au plan budgétaire. La France doit assainir ses finances publiques mais aussi offrir de nouvelles perspectives aux Français, en facilitant la mobilisation des énergies locales au service de la création et de l'innovation.